



**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 170
de M. Jean-Pierre Wolhauser (PLR) et de 16 cosignataires
demandant une étude sur la mise en place d'une signalétique sur les sites scolaires
(EE, EP et/ou CO) de la ville**

En séance du 28 septembre 2015, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 170 de M. J.-P. Wolhauser et de 16 cosignataires lui demandant une étude sur la mise en place d'une signalétique sur les sites scolaires (EE, EP et/ou CO) de la ville.

Résumé du postulat

Face à l'agrandissement des sites scolaires, les postulants demandent une meilleure signalétique des bâtiments scolaires (plan visuel à l'entrée du site, des poteaux indicateurs et des panneaux sur les bâtiments). Pour les postulants, des aménagements légers pourraient être réalisés par les menuisiers ou les serruriers de la Ville.

Réponse du Conseil communal

Pendant de nombreuses années, les sites scolaires n'ont connu aucun agrandissement.

Depuis 2012, à cause de l'accroissement de la population et de l'introduction de la deuxième année d'école enfantine, des bâtiments et des pavillons ont été construits sur de différents sites scolaires:

- deux bâtiments de classes enfantines dans le quartier de Pérrolles, sur le site scolaire du Botzet;
- un bâtiment de classes enfantines au Schoenberg, sur le site scolaire de la Heitera;
- un pavillon provisoire composé de cinq classes à la Vignettaz;
- un pavillon provisoire composé de six classes au Schoenberg, sur le site scolaire de la Heitera.

Dès cette rentrée, la nouvelle Deutschsprachige Orientierungsschule (DOSF) composée de deux bâtiments s'ouvre sur le site du Jura.

Le Conseil communal partage l'avis des postulants quant à la nécessité d'une signalétique sur ces sites. La situation se présente de la façon suivante:

Dans le quartier de Pérrolles, les bâtiments de l'école du Botzet sont déjà désignés à l'extérieur par des lettres très visibles. Vu la configuration du site et sa grandeur, une signalétique supplémentaire ne semble pas nécessaire.

Au Jura, le bureau d'architectes qui a dirigé la construction de la DOSF a reçu le mandat de concevoir la signalétique de l'ensemble du site. Selon la solution choisie, son élaboration pourrait être confiée aux services de la Ville. Sa réalisation sera terminée en décembre 2016.

A la Vignettaz, une signalétique deviendra indispensable dès l'achèvement de la construction du nouveau bâtiment. Elle sera mise en place à ce moment-là.

Au Schoenberg, comme de nouvelles constructions sont prévues, la mise en place de la signalétique sera incluse dans ces travaux. En attendant les nouvelles réalisations, et vu la diversité des bâtiments scolaires qui composent le site de la Heitera, une signalétique abécédaire (sous forme de lettres visibles) sera mise en place cet automne à l'entrée de chacun d'eux.

Le postulat n° 170 est ainsi liquidé.